

4 fr. 1448; secourdeats à 4 fr. 30; minores à 3 fr. 50, 2348, soit un total de 9764 personnes pour une somme globale de 348.108 fr. 60.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions de l'Etat, de la Région, de la ville, des caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 22 au 28 décembre se sont élevés à 10.778 fr. 45.

Le régime du pain frontalier
La Mairie nous communique:
« L'art. 75 de la loi de finances du 1er janvier vient de proroger jusqu'au 31 décembre 1936 la validité des cartes de pain dont sont actuellement bénéficiaires les habitants de la zone frontalière. »

La prochaine réunion des Médailleurs du Travail
L'Assemblée générale trimestrielle de l'Association des médaillés d'honneur et du travail aura lieu le dimanche 9 janvier, à 10 h. 30, dans la salle municipale des fêtes, place de la République.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Pour les commerçants, la rentrée des bons de denrées aura lieu le lundi 6 janvier, de 9 h. à 11 h., à la Maison des Œuvres sociales, 16 place de la République.

FAMILLES NOMBREUSES. — Paiement des primes d'encouragement jeudi 9 janvier, de 9 h. à 11 h., à l'Hôtel de Ville, salle du rez-de-chaussée.

CLIQUE ESCOLAIRE. — Aujourd'hui dimanche 5 janvier, à 10 h., cours des élèves-citoyens et tambours à 9 h.; répétition générale à 10 h. Prière de rapporter la convocation de l'assemblée générale.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Les sociétés disponibles sont priées de se trouver au siège, demain lundi, à 8 h., pour assister aux funérailles de M. Coucke.

CHORALE SAINTE-CECILE. — Aujourd'hui premier dimanche du mois, grand messe à 10 h. Réunion de l'association, lundi 6, de 9 h. à 11 h. Réunion le président.

LES FUNERAILLES DE M. LEONARD SEYNAVE, MEDAILLE DU TRAVAIL
C'est au milieu d'une très nombreuse affluence que s'est déroulée, hier samedi, à 9 h., les funérailles de M. Léonard Seynave, retraité de la Raffinerie de pétrole du Nord, membre de la section des Médailleurs du travail de Wasquehal, et membre ascendant de la Fraternelle des Anciens Combattants du Centre.

Le deuil était conduit par M. Alfred Seynave, président de la section des Anciens combattants du Centre, et M. Joseph Seynave, ses fils.

La société des Médailleurs du travail précédait le char funéraire. Une superbe couronne de fleurs avait été offerte par le Comité d'encouragement de la Raffinerie de pétrole où M. Léonard Seynave avait été occupé pendant plus de quarante ans.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait la présence de MM. Henri Delattre, maire de Wasquehal; Lèveugle et Letour, adjoints; de nombreux conseillers municipaux; Noël Dubus, vice-président de la section des A. C. du Centre; Fernand Féralle, président d'honneur de la section des A. C. du Centre; Henri Desrumaux, président de la section des Mutilés de la guerre; et de nombreux conseillers municipaux.

Après la cérémonie religieuse qui se déroula en l'église Saint-Nicolas, le cortège s'est dirigé vers la mairie communale, où l'inhumation a eu lieu. M. Henri Choquet, président fondateur de la société des Médailleurs du travail de Wasquehal, prononça une allocution pour rappeler les mérites du défunt.

Un tracteur automobile tamponne une petite voiture près du pont de Wasquehal
Dans la soirée de vendredi, vers 18 h. 30, une collision s'est produite entre un tracteur automobile de la maison E. Dubois et fils, entrepreneurs de transports à Lille, et une petite voiture de la maison M. P. B.

Le tracteur de M. Dubois, remorquant une camionnette chargée venait de la direction du Croisé-Larocq, et était arrivé à proximité du pont de Wasquehal, boulevard de Verdun, lorsque pour emprunter le pont, il s'est heurté à la petite voiture de tourisme, qui venait de la direction de Roubaix, arrivait au même endroit, tenant sa droite.

Les deux conducteurs prévoyant la rencontre, qui était inévitable, freinèrent deux fois, mais le choc se produisit et les deux véhicules s'écrasèrent l'un contre l'autre.

Huvement au cours de la collision, il n'y eut aucun blessé. Mais les dégâts sont importants et de nature à entraîner l'arrêt de la voiture de tourisme.

Le tracteur a été défoncé et la voiture de tourisme a été projetée sur le trottoir. Le conducteur de la voiture de tourisme a été projeté sur le trottoir et a été blessé.

Un homme est mortellement blessé par un camion de la rue de Valenciennes
Le samedi 3 janvier, à 11 h. 30, un camion de la maison M. P. B., entrepreneurs de transports à Lille, transportant une camionnette chargée venait de la direction du Croisé-Larocq, et était arrivé à proximité du pont de Wasquehal, boulevard de Verdun, lorsque pour emprunter le pont, il s'est heurté à la petite voiture de tourisme, qui venait de la direction de Roubaix, arrivait au même endroit, tenant sa droite.

Les deux conducteurs prévoyant la rencontre, qui était inévitable, freinèrent deux fois, mais le choc se produisit et les deux véhicules s'écrasèrent l'un contre l'autre.

Huvement au cours de la collision, il n'y eut aucun blessé. Mais les dégâts sont importants et de nature à entraîner l'arrêt de la voiture de tourisme.

Le tracteur a été défoncé et la voiture de tourisme a été projetée sur le trottoir. Le conducteur de la voiture de tourisme a été projeté sur le trottoir et a été blessé.

Un homme est mortellement blessé par un camion de la rue de Valenciennes
Le samedi 3 janvier, à 11 h. 30, un camion de la maison M. P. B., entrepreneurs de transports à Lille, transportant une camionnette chargée venait de la direction du Croisé-Larocq, et était arrivé à proximité du pont de Wasquehal, boulevard de Verdun, lorsque pour emprunter le pont, il s'est heurté à la petite voiture de tourisme, qui venait de la direction de Roubaix, arrivait au même endroit, tenant sa droite.

Les deux conducteurs prévoyant la rencontre, qui était inévitable, freinèrent deux fois, mais le choc se produisit et les deux véhicules s'écrasèrent l'un contre l'autre.

Huvement au cours de la collision, il n'y eut aucun blessé. Mais les dégâts sont importants et de nature à entraîner l'arrêt de la voiture de tourisme.

Le tracteur a été défoncé et la voiture de tourisme a été projetée sur le trottoir. Le conducteur de la voiture de tourisme a été projeté sur le trottoir et a été blessé.

Un homme est mortellement blessé par un camion de la rue de Valenciennes
Le samedi 3 janvier, à 11 h. 30, un camion de la maison M. P. B., entrepreneurs de transports à Lille, transportant une camionnette chargée venait de la direction du Croisé-Larocq, et était arrivé à proximité du pont de Wasquehal, boulevard de Verdun, lorsque pour emprunter le pont, il s'est heurté à la petite voiture de tourisme, qui venait de la direction de Roubaix, arrivait au même endroit, tenant sa droite.

LOTTERIE REGIONALES LIBERES VENDREDI 5 JANVIER

Tirage des Séries 1 et 2 LE BILLET 100 FRANCS LE DIXIEME OFFICIEL 11 FRANCS

UNE DISTRIBUTION DE VETEMENTS CHAUDES AUX ELIÈVES DES ÉCOLES. — Comme chaque année à pareille époque, l'Administration municipale a fait procéder à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel-An, à une distribution de vêtements chauds aux enfants des écoles de la commune.

COMMISSION DE LA VOIRIE. — La Commission municipale de la Voirie se réunira à la Mairie, mardi 9 janvier, de 9 h. à 11 h. 30, pour l'examen des demandes d'autorisation de bâtir et d'alignement, de modifications et réparations aux immeubles, et pour fournir tous renseignements aux intéressés sur le règlement municipal de voirie.

CONSULTATIONS DES NOURRISSEMENTS. — Mardi 7 janvier, à 15 h., à la salle des fêtes de la Mairie; jeudi, à 14 h. 30, à l'École maternelle du Capreau, entrée rue Turbot (lettres A à Z); vendredi, à 13 h. 30, à l'École maternelle du Noir-Bonnet.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICAINS. — L'Assemblée générale est ouverte au siège, Café Lacroix, 67, rue de Roubaix, jeudi 5 janvier, de 9 h. à 11 h., où un délégué du Comité se tiendra à la disposition des anciens combattants pour tous renseignements et formalités.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 3 janvier, la réunion sera ouverte de 18 à 19 h. 30, au Café de la Cloche, place de la République. Elle concernera notamment les anciens combattants de la guerre de 1870-1871 qui sollicitent la retraite du combattant. Les intéressés devront se munir de leur dossier de dossier de combattant et acte de naissance au premier lieu.

Le Budget primitif communal LE RAPPORT DU MAIRE

Le maire qui régit dans les finances municipales est heureux de déclarer que le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

Le budget primitif pour 1936, élaboré par le Conseil municipal, est un budget équilibré et satisfaisant. Il présente un excédent de 10 millions de francs.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS MUTUELLE-RETRAITE

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

Le samedi 3 janvier, à 11 h., au siège de la Mutuelle-Retraite, 10, rue de Valenciennes, aura lieu la réunion mensuelle de la commission de gestion.

WASQUEHAL

LES FUNERAILLES DE M. LEONARD SEYNAVE, MEDAILLE DU TRAVAIL

C'est au milieu d'une très nombreuse affluence que s'est déroulée, hier samedi, à 9 h., les funérailles de M. Léonard Seynave, retraité de la Raffinerie de pétrole du Nord, membre de la section des Médailleurs du travail de Wasquehal, et membre ascendant de la Fraternelle des Anciens Combattants du Centre.

Le deuil était conduit par M. Alfred Seynave, président de la section des Anciens combattants du Centre, et M. Joseph Seynave, ses fils.

La société des Médailleurs du travail précédait le char funéraire. Une superbe couronne de fleurs avait été offerte par le Comité d'encouragement de la Raffinerie de pétrole où M. Léonard Seynave avait été occupé pendant plus de quarante ans.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait la présence de MM. Henri Delattre, maire de Wasquehal; Lèveugle et Letour, adjoints; de nombreux conseillers municipaux; Noël Dubus, vice-président de la section des A. C. du Centre; Fernand Féralle, président d'honneur de la section des A. C. du Centre; Henri Desrumaux, président de la section des Mutilés de la guerre; et de nombreux conseillers municipaux.

Après la cérémonie religieuse qui se déroula en l'église Saint-Nicolas, le cortège s'est dirigé vers la mairie communale, où l'inhumation a eu lieu. M. Henri Choquet, président fondateur de la société des Médailleurs du travail de Wasquehal, prononça une allocution pour rappeler les mérites du défunt.

Un tracteur automobile tamponne une petite voiture près du pont de Wasquehal

Dans la soirée de vendredi, vers 18 h. 30, une collision s'est produite entre un tracteur automobile de la maison E. Dubois et fils, entrepreneurs de transports à Lille, et une petite voiture de la maison M. P. B.

Le tracteur de M. Dubois, remorquant une camionnette chargée venait de la direction du Croisé-Larocq, et était arrivé à proximité du pont de Wasquehal, boulevard de Verdun, lorsque pour emprunter le pont, il s'est heurté à la petite voiture de tourisme, qui venait de la direction de Roubaix, arrivait au même endroit, tenant sa droite.

Les deux conducteurs prévoyant la rencontre, qui était inévitable, freinèrent deux fois, mais le choc se produisit et les deux véhicules s'écrasèrent l'un contre l'autre.

Huvement au cours de la collision, il n'y eut aucun blessé. Mais les dégâts sont importants et de nature à entraîner l'arrêt de la voiture de tourisme.

Le tracteur a été défoncé et la voiture de tourisme a été projetée sur le trottoir. Le conducteur de la voiture de tourisme a été projeté sur le trottoir et a été blessé.

Un homme est mortellement blessé par un camion de la rue de Valenciennes

Le samedi 3 janvier, à 11 h. 30, un camion de la maison M. P. B., entrepreneurs de transports à Lille, transportant une camionnette chargée venait de la direction du Croisé-Larocq, et était arrivé à proximité du pont de Wasquehal, boulevard de Verdun, lorsque pour emprunter le pont, il s'est heurté à la petite voiture de tourisme, qui venait de la direction de Roubaix, arrivait au même endroit, tenant sa droite.

Les deux conducteurs prévoyant la rencontre, qui était inévitable, freinèrent deux fois, mais le choc se produisit et les deux véhicules s'écrasèrent l'un contre l'autre.

Huvement au cours de la collision, il n'y eut aucun blessé. Mais les dégâts sont importants et de nature à entraîner l'arrêt de la voiture de tourisme.

Le tracteur a été défoncé et la voiture de tourisme a été projetée sur le trottoir. Le conducteur de la voiture de tourisme a été projeté sur le trottoir et a été blessé.